

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 22,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 17 Août 1886

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire est arrivé le 11 de ce mois au Ferrol (Espagne) à bord de son yacht *Hirondelle*. Le Prince était en parfaite santé et devait rester quatre jours dans ce port.

La cérémonie de l'Assomption de la T. S. Vierge a été célébrée en grande pompe dans toutes les églises et chapelles de la Principauté. A la Cathédrale, la grand'messe a été chantée par M. le Curé Archiprêtre Ramin, assisté de ses vicaires.

Le soir, à l'issue des Vêpres, a eu lieu la procession de la Sainte Vierge, dans les rues de la ville. Ces diverses cérémonies avaient attiré un grand concours de fidèles.

A l'église Saint-Charles, une société d'amateurs, organisée par M. Martin Gothard, a exécuté, pour la première fois, la messe de M. A. de Roubin. Dirigés par M. Raymond Suffren, jeune monégasque de talent, ces artistes se sont surpassés. Ils ont été secondés vaillamment par les chœurs et les enfants de la maîtrise. Les orgues étaient tenues par M. l'abbé Montpitton, dont le talent est bien connu des fidèles de Monte Carlo et des Moulins. Aussi l'assistance était-elle des plus nombreuses.

Dimanche prochain, après les Vêpres, aura lieu la procession en l'honneur de Saint Roch.

Samedi, M. Henri Poncinet, préposé à la gare de Monaco, a trouvé sur la voie, dans la gare des marchandises, un billet de banque de cent francs qui venait d'être perdu, quelques instants avant, par M. Pierre Ferrier, négociant en grains et fourrages à la Condamine.

M. Poncinet s'est empressé de remettre sa trouvaille à M. Ferrier.

Le *Ferrol*, où vient d'aborder le yacht de S. A. S. M^{gr} le Prince Héritaire, est un port espagnol sur l'Océan Atlantique, chef-lieu de département maritime et de juridiction civile, dans la province et à 48 kilomètres N. E. (par terre) et 24 kil. (par mer), de la Corogne.

Ce port est un des meilleurs de l'Europe par suite de la profondeur des eaux, de son étendue et de sa sécurité. C'est une rade magnifique, au fond de laquelle est la petite embouchure du Jubia et qui communique avec la mer par un étroit goulet de 6 kil. de long. Au milieu du rivage Nord s'élève la ville avec ses immenses bassins, son arsenal, ses

fonderies, ses ateliers et ses magasins. Elle a 21,000 habitants.

L'église paroissiale dédiée à S. Julian est remarquable par son architecture. La promenade de l'*Alameda*, formée de sept allées de beaux arbres, est ornée d'une belle fontaine nommée *la Fuente del Dique*.

Nous apprenons par *Paris-Plage*, publication hebdomadaire dont le premier numéro vient de paraître à Etaples (Pas-de-Calais), les noms des vainqueurs du tir aux pigeons de Boulogne-sur-Mer (prix de la Ville). Ce sont : MM. le comte de Larocheffoucauld, 1^{er}; de Dorlodot, 2^e, et le comte de Robiano, 3^e. On y retrouve également, parmi les shooters, quantité de tireurs renommés du Tir aux pigeons de Monte Carlo.

Depuis plusieurs jours, le boulevard de la Condamine, avec sa bordure de lauriers-roses en fleurs, offre aux étrangers une délicieuse promenade. Rarement ces jolis arbustes ont présenté une aussi abondante floraison.

Le laurier-rose, qui atteint chez nous un développement peu ordinaire, et qui croît spontanément sous le climat méditerranéen, exige dans le nord et même sous la latitude de Paris, des soins exceptionnels, l'orangerie pendant l'hiver et une culture particulière.

On sait que le laurier-rose renferme un poison. En 1769, en Corse, des soldats français ont été empoisonnés pour avoir mangé des volailles qu'on avait fait rôtir en les embrochant avec des baguettes de cet arbrisseau; si l'on porte involontairement à la bouche des feuilles ou des fleurs de laurier-rose, elles y déterminent des aphthes fort incommodes et lents à guérir.

Cet inconvénient, d'ailleurs très connu, n'empêche pas que le laurier-rose ne soit très utilisé dans la décoration de nos jardins dont il est, avec ses rameaux fleuris et odorants, l'un des plus beaux ornements.

En chasse! Depuis dimanche, les échos du Mont-Agel nous renvoient le bruit de détonations répétées. La chasse est ouverte, et, dès samedi soir, nos Nemrods courageux gravissaient les pentes abruptes des montagnes qui nous environnent pour être des premiers à éveiller les lièvres ou les perdreaux que leur malchance pourrait amener à la portée de leurs fusils. On dit, cette année, le gibier rare dans nos contrées, cependant le nombre des chasseurs augmente. Qu'importe après tout, c'est à ceux-ci

que nous nous adressons, et voici quelques conseils, bien d'actualité, que nous leur donnerons avec M. Diguet :

Ce que l'on désire avant tout, c'est de tuer le plus de gibier possible, ce qui, du reste, est parfaitement naturel.

La première condition est de mettre vis-à-vis. Mais il peut arriver qu'un chasseur ait le coup d'œil juste et cependant ne tue presque pas de gibier parce que ses cartouches sont mal faites ou de mauvaise qualité.

Il est bon que nos lecteurs se pénétrant de cette vérité, à savoir : qu'une cartouche remplie de *bonnes cartouches* est indispensable pour remplir sa carnaissière.

La question de la poudre et du plomb est donc très importante.

Nous conseillons fortement aux chasseurs, surtout pour le jour d'ouverture et les premiers jours de chasse, de se servir de poudre fine, au lieu de poudre superfine. En un mot, la poudre commune est préférable à la poudre extra. Le gibier se lève près, de plus, il est facile à tuer; la poudre n'a donc pas besoin de piquer comme à la fin de septembre; mais bien de faire écarter le coup.

La moyenne des plombs mis dans une cible à trente-cinq pas, sur quatre coups, est en faveur de la poudre fine sur la poudre superfine, dans la répartition des plombs. Ainsi, sur expérience, 4 grammes 1/4 de poudre fine donnent, en quatre coups, 413 plombs; tandis que 4 grammes de poudre superfine ne donnent que 341 plombs.

Prenez donc de bonne poudre ordinaire un peu rousse de couleur et dont le grain soit uniforme.

Quant au plomb, il ne doit pas dépasser le 7. Plus le plomb est petit, plus il y a de grains dans la charge, plus, par conséquent, il garnit.

Donc, un coup de 7 dans le côté gauche du fusil pour le lièvre et dans le côté droit du 8 et même du 9, suivant qu'il y a de la caille ou que la perdrix est déjà sur l'aile.

Les jeunes chasseurs ont une propension à se servir de gros plomb, espérant frapper mieux le gibier et par conséquent lui faire les honneurs du carnier neuf. C'est là une erreur dont on revient avec l'expérience, mais dont nous voudrions les prémunir dès leurs premiers pas.

Sur la poudre, on aura soin de mettre un petit carton très mince imperméable sur lequel on fera descendre une bourre grasse, épaisse, un peu molle. On ne devra point serrer trop le plomb. Il est bon que le bourreletage des cartouches soit semblable et qu'elles soient toutes de même longueur.

Nous insisterons également pour que les douilles dont on se servira soient de bonne qualité. Ce n'est point une économie de se fournir de douilles inférieures. Avec les douilles dont le carton est mou et peu résistant, on s'expose à faire des cartouches bossuées, à perdre son plomb et sa poudre, et à n'obtenir aucun résultat. Nous ne parlons pas des ratés qui, nécessairement, sont plus fréquents que dans les cylindres bien conditionnés. Ce qu'il y a d'absolument certain, c'est qu'avec certaines catégories de douilles, si le coup n'est pas nul, il est certes moins bon qu'avec des douilles plus soignées!

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Un vol de plus d'un million a, il y quelques jours, été commis à Cette, au préjudice de M. Janse, ancien négociant, consul de Danemark.

M. Janse est un vieillard de quatre-vingt-quatre ans, dont les facultés sont légèrement affaiblies.

Depuis assez longtemps déjà, il était absolument dominé par sa domestique, Anaïs Choisy, qui, agissant de concert avec plusieurs individus, achevait de perdre le malheureux vieillard en lui faisant faire des orgies.

Ils étaient arrivés ainsi à lui soustraire des valeurs nominatives ou au porteur s'élevant au chiffre de un million, dans le but d'en réaliser la valeur.

Anaïs Choisy était parvenue à obtenir la signature en blanc de M. Janse, sur une feuille de papier timbré.

Lorsqu'il s'est agi de convertir cette pièce en procuration notariée, les héritiers, mis en éveil, ont porté plainte, et la justice a surpris le fil de cette intrigue.

Les coupables ont été arrêtés et sont actuellement écroués à la prison de Montpellier.

Indépendamment d'Anaïs Choisy, les complices sont les nommés Briguiboul, coiffeur; Jean, ancien huisier, et Coste, brocanteur.

Un cinquième complice, nommé Galibert, représentant de commerce, a pu prendre la fuite en emportant une somme de 200,000 francs en valeurs.

L'enquête, menée très activement, se poursuit et promet de piquantes révélations.

— La Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée a réalisé d'importantes améliorations.

Les appareils à cloche sont installés sur une longueur de 1,647 kilomètres de lignes à voie unique. La longueur des lignes à double voie exploitées avec le « block system » est de 2,063 kilomètres. Le « frein Westinghouse » modérable s'applique, à la fin de l'exercice 1885, à 448 machines et à 3,607 véhicules.

54 passages à niveau ont été munis d'« appareils électriques » destinés à annoncer l'arrivée des trains; le nombre de ces appareils en service sur le réseau s'élève à 109.

Enfin, le nombre d'aiguilles munies d'« appareils d'enclanchement », qui ne permettent pas de les manœuvrer sans avoir mis préalablement à l'arrêt les signaux destinés à protéger la manœuvre, est de 1,785.

L'état actuel du matériel du Midi comprend : 765 machines; 2,138 voitures à voyageurs, 1,047 wagons spéciaux; 20,676 wagons à marchandises; 916 wagons de service.

Le frein Westinghouse est monté sur 59 locomotives et tenders et sur 772 voitures et fourgons de grande vitesse.

— Mardi dernier, vers quatre heures de l'après-midi, un brouillard d'une intensité extrême s'est subitement abattu sur le littoral, à Marseille, et principalement sur les bassins Nord.

Ce phénomène s'explique par la condensation de vapeurs considérables, occasionnée par un abaissement subit de température.

Les navires en partance ont dû sortir du port avec des précautions extrêmes.

A sept heures, le brouillard était à peu près dissipé.

Saint-Tropez. — Le *Petit Niçois* nous apprend qu'il y a une telle abondance de poissons dans les parages de cette localité que les sardines se vendent 40 centimes le kilogramme sur le marché.

Nice. — M^{me} Bienmuller, demeurant rue Gioffredo, n° 49, a été victime d'un vol très important. D'audacieux malfaiteurs, encore inconnus, se sont introduits dans l'appartement de cette dame et ont fait main basse sur des titres et de l'argent pour une valeur de 35,000 francs.

Les auteurs de ce vol connaissent la place et avaient sans doute combiné leur plan d'attaque quelques jours à l'avance; comme on le voit, ils ont habilement dirigé les opérations.

Menton. — Jeudi 5 août, le feu s'est déclaré à l'hôtel de Nice tenu par M. Puppo, dans une chambre du premier étage; les dégâts ne sont évalués qu'à 2,000 francs environ.

Mardi, à 8 heures du soir, nouvel incendie dans les magasins de nouveautés *Au Tapis Rouge*. Sans de

prompt secours, cet incendie aurait pu avoir de graves conséquences, car les flammes allaient jusqu'au milieu de la rue Saint-Michel où est situé ce magasin.

Les dégâts sont évalués à 40,000 francs environ; tout a été la proie des flammes.

CAUSERIE

Le Thé

Le thé, auquel les habitants du Céleste-Empire attribuent une origine divine, est la feuille roulée et à demi torréfiée d'un arbrisseau toujours vert de la famille des orangers. Introduit en Europe, au milieu du dix-septième siècle, par la Compagnie des Indes, il se répandit bientôt en Angleterre et en Hollande, puis en France, sous le patronage parisien du célèbre chancelier Séguier. Comme le café, comme l'alcool, comme le sucre, le thé est d'abord considéré comme un médicament (Mazarin s'en sert contre sa goutte); mais bientôt, il s'installe sur les tables des grands, et Guy-Patin l'appelle « l'impertinente nouveauté du siècle. »

On peut compter huit sortes commerciales principales de thés; trois de *thé vert*: l'impériale, l'hyswen et le songle; cinq de *thé noir*: le souchong, le sumlo, le congou, le bou et le pekao. Ces diverses variétés de thé sont plus ou moins mélangées de feuilles étrangères; en général, les plus parfumées sont les plus chères et les plus narcotiques (le thé impérial russe coûte plus de 100 francs le kilo). Le commerce du thé est l'un des plus vastes du monde: il rapporte, annuellement, 125 millions de francs aux Chinois. Marseille, à elle seule, reçoit tous les ans plus de trois millions de kilogrammes de thés dans son port.

L'infusion de thé doit être préparée promptement, en quelques minutes, dans une théière métallique, et à l'aide de l'eau bouillante: elle doit être légère, pour posséder ce goût délicatement suave et aromatique qui tient le milieu entre la fleur de violette et la feuille fraîche d'orange. Ses propriétés nutritives ont fait depuis longtemps considérer le thé comme un aliment d'épargne, qui ralentit les échanges de la vie organique et agit, comme le café, le chocolat, le maté, la coca, à la façon des cendres sur le feu. C'est à la *théine*, très analogue à la caféine par sa composition, que le thé semble surtout redevable de cette action. D'ailleurs, il est riche en albuminoïdes; et ce n'est pas sans raison que les Chinois mangent sa feuille cuite, en guise d'épinards. Outre la théine et l'albumine végétale, le thé renferme enfin de la gomme, du tannin, des essences et divers sels minéraux...

Le thé est l'objet de fraudes innombrables, inaugurées par les Chinois et perfectionnées ensuite par les Anglais. Le thé vert est coloré par le cachou, l'indigo, le curcuma, la plombagine, le bleu de Prusse, les sels de cuivre, etc... On y trouve toutes sortes de feuilles, sauf les véritables: ainsi on utilise le prunier, le frêne, l'olivier, le sureau, le saule, le peuplier. Une fraude bien connue consiste dans le vernissage des vieilles feuilles de thé épuisées par des infusions successives. Rien ne se perd, à Paris; la ville des mille métiers inconnus possède des *marchands de thé en vieux* comme elle a des boulangers en pain d'occasion!... Quoi qu'il en soit, les falsifications du thé sont très fréquentes, et périodiquement on brûle, aux docks de Londres, des milliers de kilogrammes de cette substance, absolument impropres à toute consommation.

Le bon thé est un breuvage raffiné, dont les amateurs apprécient parfaitement les qualités variables, mais dont l'action diffère, on peut le dire, étrangement, selon les tempéraments et les dispositions individuelles particulières. C'est une infusion tonique et astringente, sudorifique et diurétique, puissamment sédative de la digestion et de la circulation, et jouissant de propriétés antiseptiques incontestables. C'est à ces propriétés qu'il semble devoir son expansion en Chine, où les eaux des rizières, si elles étaient bues

croupies et saumâtres, empoisonneraient les travailleurs. Ce n'est pas seulement parce qu'il force l'ébullition de l'eau, que le thé désinfecte et rend salubre cette boisson: il a aussi une action spéciale certaine, dans ce sens, et c'est avec raison qu'il a été introduit par les Anglais dans l'ordinaire des armées en campagne.

Médicalement parlant, le thé est bon contre l'obésité, contre les indigestions, la diarrhée, les flatulences, ainsi que dans l'état d'ivresse ou d'empoisonnement par l'opium, le laudanum, etc. Hygiéniquement, c'est une boisson qui ajoute à l'énergie digestive, et fournit un complément nutritif précieux: on doit donc encourager sa diffusion si l'on veut tendre à améliorer l'alimentation des classes pauvres et des soldats, et lutter surtout contre les navrants progrès de l'alcoolisme dans les villes. En effet, par son action narcotique spéciale sur le cerveau, le thé combat l'inertie physique et morale. Non seulement cette divine ambrosie dont parle l'abbé Delille

De nos dîners tardifs corrige les excès,

mais elle cause une sorte de sensation de bien-être général, indéfinissable, surtout chez les sujets lymphatiques, comme le sont ordinairement les Anglais, les Hollandais et les Russes. Le thé est devenu, du reste, indispensable à ces peuples, gros mangeurs de viande et de graisses, dont il vient ranimer heureusement l'énergie gastrique. De plus, aliment nervin par excellence, le thé stimule la sensibilité générale, donne des ailes à l'esprit, et à l'intelligence la finesse et la légèreté d'inspiration: « Le thé rend l'âme placide et calme, et la vue claire et perçante », dit un proverbe du Céleste-Empire. Rien d'étonnant alors qu'il soit la boisson des pays des brouillards, et qu'en Russie et en Grande-Bretagne le samovar et la bouilloire triomphent, alors qu'à Paris s'implantent lamentablement les *five o'clock tea!* (Les Anglais consomment annuellement 25 millions de kilogrammes de thé, et la France 300,000!)

L'abus du thé a de graves inconvénients, magistralement étudiés, sur les dégustateurs, par le docteur Morton, de New-York. Les maux de tête, les palpitations, l'irritabilité convulsive et angoissante du cœur, l'affaiblissement de la digestion: tels sont les principaux symptômes de début. Puis viennent l'insomnie, l'amaigrissement, le refroidissement général du corps, l'anémie grave et l'affaiblissement intellectuel, les vertiges, le tremblement, les terreurs, les hallucinations, etc. Le *spleen* nous paraît ainsi puiser, dans le thé, une partie des causes qui l'alimentent. Le buveur de thé a, en effet, les nerfs constamment irrités, et des sensations permanentes de crampes à l'estomac, d'oppression et de défaillance.

Sachons donc modérer notre enthousiasme pour le thé.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le héros du moment à Paris est un jeune prince africain, l'almamy Diaoulé-Karamoko, fils aîné de Samory, roi du Soudan occidental. Accompagné d'une suite de dix personnes, parmi lesquelles deux ministres, un marabout, ses frères de lait et un interprète; le prince, sous la conduite du capitaine Tournier, qui passa, il y a six mois, un traité au nom de la France avec le roi Samory, est descendu au Grand-Hôtel et visite tous les points intéressants de la capitale, sans oublier l'Eden, l'Hippodrome et le Cirque.

Dans sa dix-huitième année, l'air affable et intelligent, Diaoulé-Karamoko porte la longue *gandoura* de satin vert sur un vaste pantalon serré à la taille. Sa coiffure, composée de deux petites nattes finement tressées et comme collées sur le front, lui donne une apparence presque féminine à peine corrigée par l'espèce de casque en argent qui couvre son chef. En cette saison de calme plat, la présence de ce prince ultra-exotique et de ses compagnons a fait sensation auprès de la curiosité parisienne, et il

y a foule partout où l'on sait que l'almamy se produira — ce qui, d'ailleurs, paraît très fort satisfaire celui-ci. La vanité n'est-elle pas le péché originel de l'humanité, qu'elle soit blanche ou noire ?...

Une autre personnalité étrangère curieuse à noter à l'actif de Paris est un américain qui a fait une grosse fortune dans des conditions vraiment extraordinaires. Il était employé dans une maison de banque de Londres, actionnaire dans des proportions considérables du Câble sous-atlantique. Un soir, le chef de la maison, devant dîner à Richmond, charge son commis de lui apporter là les lettres qui doivent arriver par le railway de Liverpool. Il part avec le courrier en question, et, comme son patron commençait à peine à dépouiller sa correspondance, il le voit tout à coup chanceler et s'affaisser sur lui-même. Avant d'appeler du secours, le gaillard veut connaître le motif d'une aussi vive émotion, et il jette les yeux sur la fatale lettre échappée aux mains du banquier.

Il lit que le câble qui doit joindre les deux mondes est rompu ! Il appelle du secours, abandonne le banquier aux soins de ses amis, accourt à Londres, au *Stock-Office*, vend mille actions du câble atlantique et va se coucher avec la fièvre aurifère.

Le lendemain matin, la fâcheuse nouvelle est connue. Les actions, sur lesquelles neuf cents livres étaient payées, tombent de cinq livres d'escompte à deux cent cinquante. Notre Américain rachète à ce taux pour livrer ce qu'il avait vendu la veille, et il réalise dans les vingt-quatre heures plus deux millions de francs. Avec ce capital, il se rembarque pour son pays et s'y livre à toute une suite d'opérations qui ont augmenté sa fortune dans une proportion féérique et lui permet aujourd'hui d'en faire sur le continent l'usage brillant et bruyant qui a mis en vedette son nom auprès de la galerie.

L'Académie de médecine a mis à l'ordre de ses délibérations une question qui intéresse la masse entière : celle de l'alcoolisation. Malheureusement, à la dernière séance, la savante compagnie n'était pas en nombre pour voter les réponses que l'on attend d'elle aux points d'interrogation posés.

Comme l'a fait justement observer un de ses membres, impossible à l'Académie de traiter la question des vins tant que les Académiciens sont aux eaux.

Sur ce mot, la séance a été levée.

Je souhaite à l'Académie d'obtenir un résultat plus efficace à propos de l'alcoolisation que celui que la Chambre a rencontré avec sa loi sur l'alcoolisme. Loi de sentiment plutôt que raison, la loi contre l'ivresse a été loin de produire les résultats régénérateurs que lui prêtaient ses fervents. Elle a amené quelques pauvres diables de plus au violon et ça a été tout. Ce n'était pas une loi de répression qu'il fallait faire, mais une loi de prévention, il fallait bien plus frapper sur la consommation que sur le consommateur.

Le comptoir d'étain du débitant d'ivresse, voilà ce qu'il importait de viser. Une surcharge considérable de patente pour tout vendeur de liquide à prendre sur place, — cafetier ou cabaretier, — eut suffi, je crois. En tout cas, il y a certainement, dans ce sens, quelque chose à faire.

C'est la facilité prodigieuse de la consommation qui fait les ivrognes. Si le buveur était obligé de se griser à domicile, sans l'entraînement des compagnons, sans la variété de liquides à son choix, il se dégouterait bien vite de son verre.

Si l'on boit toujours — et beaucoup trop — en France, il paraît qu'on commence à y fumer moins. Le produit brut de la régie avait été, en 1885, inférieur de deux millions à celui de 1884. Le premier semestre de 1886 vient accroître ce mécompte, car le produit de la vente des tabacs, comparé à celui de la période correspondante de l'année précédente, s'accuse par un déficit de trois millions deux cent quarante-deux mille francs. La société contre l'abus du tabac ne serait-elle donc pas une entreprise vaine, comme tant de gens se l'imaginaient ?

Vif émoi à la Comédie-Française. M^{lle} Marsy, qui promettait à la Comédie une étoile *di primo cartello* et avait notamment tenu le rôle de *Célimène* avec un éclat très grand, quitte le théâtre pour se marier dans des conditions tout particulièrement flatteuses.

Il est bon qu'un événement comme celui qui se produit vienne redonner un peu de confiance aux

jeunes filles qui sont au théâtre et leur prouver qu'on y peut gagner un gros lot à la loterie du mariage. Les diamants qu'on trouve dans une corbeille de noces sont d'une eau bien plus belle et d'une valeur bien autrement durable que ceux qu'on récolte *in partibus infidelium*. Ceux-là, le jeu de l'amour et du hasard qui les a apportés, les remporte de même. Et puis le mariage, c'est la famille, ce sont les enfants; plus tard, c'est la vieillesse honorée, vénérée. La vie régulière au théâtre, comme partout, est encore la plus avantageuse, et c'est à s'y tenir qu'il faut s'appliquer.

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

Les nuits du 10 au 14 août sont marquées chaque année par des chutes d'étoiles filantes semblant tomber, dans la nuit silencieuse, des constellations de Perse, d'Andromède et du Cygne. C'est un spectacle toujours intéressant de contempler ces flocons célestes qui sillonnent la voûte étoilée en traçant parfois une vive lumière sur leur passage, surtout lorsqu'on sait que ces corpuscules nous arrivent des profondeurs de l'espace, de millions et millions de lieues, et que ceux de cette époque-ci de l'année, entre autres, sont des débris de comètes désagrégées et décrivent dans l'espace la même orbite que la grande comète de 1862, dont plusieurs de nos lecteurs ont certainement gardé le souvenir.

Parmi les nouveaux faits apportés à l'édifice grandissant des connaissances humaines par l'étude des étoiles filantes, il en est un qui est à peu près resté inaperçu, et qui ne manque cependant ni d'importance ni d'intérêt : c'est celui de l'accroissement graduel de la masse de la terre, par suite de la chute perpétuelle des étoiles filantes qui arrivent dans notre atmosphère, s'y enflamment par la transformation du mouvement en chaleur, et y restent pour tomber lentement désagrégées elles-mêmes en une invisible poussière. Quelques-unes ressortent de notre atmosphère après en avoir traversé les hauteurs, surtout les énormes bolides et les massifs uranolithes; mais c'est l'exception : l'immense majorité se fond dans l'air et tombe sur le sol.

En énumérant le nombre des étoiles filantes que l'on voit, au-dessus d'un horizon donné, pendant les différentes nuits de l'année, en calculant le nombre d'horizons analogue, qui embrasserait la surface entière du globe, en tenant compte des directions des étoiles filantes, des variations mensuelles, etc., un éminent géomètre américain, M. Simon Newcomb, a conclu qu'il ne tombe pas moins de cent quarante-six milliards (146,000,000,000) d'étoiles filantes par an sur la terre.

La vitesse avec laquelle ces corpuscules rencontrent notre planète dans l'espace, peut être estimée à 48 mille mètres par seconde. Si l'étoile filante arrive en face de nous en sens contraire de notre mouvement, sa vitesse s'ajoute à celle de la Terre, et le choc est de 72,000 mètres dans la première seconde de rencontre. L'attraction de notre planète augmente encore cette vitesse dans des proportions variables suivant sa direction. A moins d'être un uranolithe massif et d'avoir, comme on l'a constaté, un poids s'élevant depuis quelques kilogrammes jusqu'à des milliers de kilogrammes, toute étoile filante rencontrant la terre doit se fondre par la seule transformation de son mouvement en chaleur en pénétrant dans notre atmosphère, s'y absorber, et n'y arriver ensuite que lentement et sous forme de dépôt à la surface du globe.

Le volume de la Terre s'accroît donc lentement de ce chef. Si la condensation du globe par le refroidissement ne compense pas cet accroissement de volume, le mouvement de la Terre doit se ralentir, et la durée du jour augmenter.

BIBLIOGRAPHIE

RELATIONS ET COMMERCE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE OU MAGREB, AVEC LES NATIONS CHRETIENNES AU MOYEN AGE, par le comte de MAS LATRIE. (1)

On connaît peu encore de nos jours cette portion du continent africain, seule connue des anciens, qui fait face à l'Europe, et comprend toute la côte méditerranéenne depuis Tripoli jusqu'au Maroc, et à laquelle l'Europe civilisée a donné le nom de Côtes de Barbarie.

Le livre de M. le comte de Mas Latrie donne sur ces pays, outre des renseignements historiques du plus grand intérêt, d'utiles indications pour l'industrie et le commerce. Le point de vue religieux, qui dans toute cette étude a guidé l'auteur, jette un jour curieux sur la situation faite aux Etats barbaresques par la catholicité. L'auteur pense que celle-

(1) Un vol. librairie Firmin Didot et C^{ie}, 56, rue Jacob, Paris.

ci, aidée par l'action et le génie de la France, continuera à développer dans ces contrées les bienfaits de la vraie civilisation.

LE NOUVEAU LIVRE DE CUISINE
par M^{me} EMMELINE RAYMOND (1)

On pourrait croire que les traités de cuisine sont assez nombreux, et que le besoin d'un nouveau livre sur la matière ne se faisait pas sentir. C'est là une erreur. L'expérience introduit sans cesse des perfectionnements, des raffinements à l'art culinaire. Ecrits spécialement pour les cuisiniers, les livres actuels ne sont que rarement lus des maîtresses de maison. C'est à celles-ci que s'adresse principalement M^{me} Emmeline Raymond, en leur apprenant, avec les recettes pour la cuisson ou la préparation des mets, l'ordonnance d'un repas : déjeuner ou dîner, selon le nombre des convives.

« Le soin donné à la cuisine, dit-elle dans l'avant-propos de son livre, est l'un des éléments qui concourent à établir et soutenir la paix domestique. Les repas bien composés, servis avec soin, dans un logis bien tenu, sous la présidence d'une maîtresse de maison d'humeur gaie et conciliante, offrent au chef de la famille un attrait puissant, chaque jour renouvelé, et dont les plus hautes qualités, comme les plus rares vertus, ne peuvent tenir lieu. On se tromperait si l'on pensait que les intelligences bornées et les caractères vulgaires sont seuls accessibles à ces jouissances toutes matérielles; l'artiste le plus délicat, l'homme politique, qui est en apparence tout entier voué à sa tâche, l'inventeur, le savant, tous les hommes, en un mot, tous sans exception, aspirent à cette halte dans leurs travaux qui s'offre à eux sous l'aspect d'un bon repas, servi avec toute l'élégance que comportent les ressources dont on dispose. »

C'est bien dit; tout le livre est conçu avec le même bon sens, et le chapitre spécial consacré au couvert de la table, à la distribution des places, aux préparatifs d'un dîner, aux invitations qui le précèdent, sera notamment lu avec intérêt par les personnes auxquelles il s'adresse.

H. L.

VARIÉTÉS

Les droits sur les cartes en France

Le *Matin* et plusieurs grands journaux de Paris ont publié, il y a quelques jours, la nouvelle suivante :

Les droits sur les cartes. — Si certains commerces chôment, il n'en est pas de même du commerce des cartes. Savez-vous combien ces petits morceaux de carton colorié rapportent à l'Etat comme droits annuels ? 2,500,000 francs. Et, dans le dernier exercice, ce bénéfice s'est augmenté encore de 25,000 fr. Il faut, pour arriver à ce chiffre respectable, qu'on vende un certain nombre de jeux, n'est-ce pas ?

On a eu beau fermer des cercles et faire la guerre aux tripots, la passion des cartes n'a pas diminué : au contraire, même, puisque les grandes fabriques, qui sont à Paris et à Nancy, ont dû mettre en circulation un plus grand nombre de paquets.

On sait que le droit que s'est réservé l'Etat sur les cartes est de 25 pour cent. L'impression des têtes ne peut se faire que dans les bureaux de la Régie ; c'est le moyen de contrôle. L'enluminure des figures et celle des points se fait chez les cartiers. Elle s'opère à l'aide de patrons découpés, et avec des couleurs à la gomme. L'enluminure achevée, les cartes sont séchées avec soin et passées au savon, ce qui leur donne du brillant et la faculté de couler facilement les unes sur les autres. On les redresse ensuite en les soumettant à la presse ; enfin, on les taille pour les égaliser, et on les assemble.

Quelle est donc l'origine des cartes à jouer, devenues une si grande source d'impôts pour la France ?

L'introduction des cartes en Europe ne paraît pas remonter au delà du quatorzième siècle, et si, d'après l'opinion la plus vulgaire, la découverte de notre jeu de piquet n'est pas antérieure au règne de Charles VI, au moins est-il avéré :

1° Que les cartes à jouer existaient dans l'Inde dès le douzième siècle ;

2° Que les anciens avaient des jeux où de certaines figures, de certains nombres se trouvaient représentés sur des tablettes ;

3° Qu'à des époques relativement rapprochées de nous le jeu d'échecs et le jeu de cartes offrent des rapports frappants qui démontreraient l'origine commune de ces deux jeux, l'un peint, l'autre sculpté.

Des échantillons très anciens prouvent irrécusablement cette assertion. Les cartes indiennes offrent, comme les échecs, des légions de pions, ayant à leur

(1) 1 vol., Firmin-Didot et C^{ie}, éditeurs, 56, rue Jacob, Paris.

tête le roi, le vizir (qui est devenu ensuite la reine) et l'éléphant. Seulement ces légions ne se limitent pas à deux : elles sont au nombre de huit, différenciées par leurs couleurs. C'est, à quelques modifications près, la mise aux mains d'un plus grand nombre de partenaires du jeu des échecs, cette image du terrible jeu de la guerre.

On sait aujourd'hui, par les travaux d'Abel Rémusat, que les cartes étaient, comme les échecs, connues des Arabes et des Sarrasins dès le commencement du douzième siècle. Il est donc à peu près certain qu'elles furent rapportées en Europe, à la suite des croisades, avec les arts et les usages que les Occidentaux prirent alors des Orientaux. La première mention formelle qui en ait été faite se trouve dans une chronique manuscrite conservée aux archives de Viterbe ; elle fait remonter l'introduction des cartes dans cette ville à l'an 1379.

Parmi les archives de la chambre des comptes de Paris, on avait autrefois un compte de l'argentier Poupart qui, en 1392, déclarait avoir « payé à Jacquemin Gringonneur, peintre, pour trois jeux de cartes à or et à diverses couleurs, ornés de plusieurs devises, pour porter devant le seigneur roi (Charles VI), pour son esbattement, 50 sols parisis (environ 170 francs).

Puis ce jeu, qui ne semblait d'abord destiné qu'à la distraction du roi, se répand si bien dans le peuple que le prévôt de Paris, par une ordonnance de 1397, « fait défense aux gens de métier de jouer aux cartes, excepté les jours de fêtes ».

Dès le quinzième siècle, l'existence et la popularité des cartes sont évidentes, non seulement en Italie et en France, mais encore en Allemagne et en Espagne ; l'Angleterre, quoiqu'elle les reçut par son commerce avec les villes hanséatiques, n'en fabriqua point avant le seizième siècle, car une ordonnance datée du règne d'Elisabeth attribue au gouvernement le monopole des cartes à jouer, « jusqu'alors importées de l'étranger ». A la vérité, leurs noms, leurs couleurs, leurs emblèmes, leur nombre et leurs formes changent selon le pays et le caprice des joueurs, mais ce sont toujours les cartes originaires de l'Orient, imitation plus ou moins fidèle de l'antique jeu des échecs.

On voit à la Bibliothèque nationale, à Paris, les débris de deux anciens jeux de cartes obtenues à l'aide de planches gravées ; on les a découvertes, comme la plupart des cartes de cette époque, dans des reliures de livres du quinzième siècle. Elles datent du règne de Charles VII et sont essentiellement françaises.

Dans l'un, l'origine sarrasine se fait encore sentir, car le croissant musulman y remplace le carreau, et le trèfle est figuré à la façon arabe ou mauresque, à quatre branches semblables. Une autre singularité se présente dans les figures de cœur, qui sont des personnages sauvages, velus comme des singes, portant un bâton ou une torche, au lieu d'être vêtus à la mode du temps, comme les autres figures.

Le second fragment de jeu offre une similitude avec nos cartes actuelles. Les rois portent tous des sceptres, les reines tiennent des fleurs.

Les noms inscrits à côté des figures ont varié pendant bien des années avec la fantaisie des cartiers. Dans un jeu datant de Louis XII, on voit pour la première fois les rois porter les noms de Charles, César, David ; le roi de trèfle se nomme Artus. Il s'est appelé depuis Alexandre. Sous Henri II, les noms de toutes les figures sont fixés, tels à peu près que nous les connaissons aujourd'hui.

Après la proclamation de la République en 1792, tous les emblèmes rappelant la royauté furent l'objet d'une guerre acharnée.

Les cartes à jouer furent changées ; on eut alors des philosophes : Rousseau, Voltaire, Molière et Lafontaine, remplaçant les rois. Les reines devinrent des vertus : Justice, Prudence, Force, Tempérance ; les valets, des républicains. Mais cette innovation eut peu de succès, et l'on revint bientôt aux cartes que nos pères avaient inventées.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

Etude de M^e M. MARS, huissier à Monaco
12, rue de Lorraine

VENTE VOLONTAIRE

Le mardi vingt-quatre août courant à huit heures et demie du matin, et jours suivants, dans la cour du Garde-Meubles Crovetto, rue Grimaldi, à Monaco, il sera procédé par l'huissier soussigné à la vente volontaire aux enchères publiques d'un mobilier de chambres, comprenant : armoires à glace, lits complets en acajou et en fer, tapis rideaux, glaces, tables, chaises, buffets, lampes, ruolz, verrerie, ustensiles de cuisine, etc. Au comptant. Monaco, le 14 août 1886.

L'Huissier : MARS.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 15 août 1886

CANNES, b. Trois-Frères, fr., c. Ricord,	sable.
ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Dominique, fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Deux-Sœurs, fr., c. Mangiapan,	id.
ID. b. Six-Sœurs, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Reboul,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.

Départs du 9 au 15 août

CANNES, b. Trois-Frères, fr., c. Ricord,	sur lest.
ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Dominique, fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Deux-Sœurs, fr., c. Mangiapan,	id.
ID. b. Six-Sœurs, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Reboul,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.

BAZAR
MAISON MODÈLE
MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetterie du Pays — Roulettes et tapis, articles de jeux — Jouets d'enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fumes-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

MAISON CARDANI

Peinture — Bâtiment — Décoration — Papiers peints — Vitrierie — Dorure — Série de Prix du Pays. — 5, rue des Moneghetti, villa Cardani.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. — S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condaminé.

VILLA RAVEL MAISON MEUBLÉE

Chambres séparées. Family House. — English spoken. — Bas-Moulins. Monte Carlo.

VILLA DES ENFANTS

meublée, aux Bas-Moulins. — A Vendre ou à Louer. — S'adresser Villa Ravel, ou au bureau du journal.

ANCIENNE PHARMACIE MURATORE

Rue du Milieu, Monaco

P. BOTTA, Successeur

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX

PAR APPLICATION DU DERNIER TARIF RÉDUIT DE PARIS
REMISE de 5 et 10 % sur les SPÉCIALITÉS

SERVICE DE NUIT RÉGULIER

S'adresser rue du Milieu, 19, au 1^{er}

La Chasse Illustrée, qui paraît tous les samedis dans le format des grands journaux illustrés, est l'organe autorisé, et unique à Paris, des chasseurs et des pêcheurs. Outre la description des divers modes et engins de chasse et de pêche, on y trouve des études pratiques sur le dressage, l'élevage, le repeuplement, des articles de jurisprudence cynégétique, etc. Des récits de voyages, des romans, des nouvelles, pleins d'intérêt, de nombreuses et magnifiques gravures en font un recueil très-littéraire et des plus artistiques.

Prix de l'abonnement : 30 fr. par an, 7 fr. 50 par trimestre. — On s'abonne chez FIRMIN-DIDOT et C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris, et chez tous les libraires et directeurs de poste.

On reçoit gratis, sur demande, un numéro spécimen.

ANNUAIRE NATIONAL DES DÉCORATIONS FRANÇAISES

Nous avons eu déjà l'occasion d'entretenir nos lecteurs de l'Annuaire National des Décorations Françaises, ouvrage utile et intéressant que préparent deux de nos confrères du Journal Officiel, MM. Maupetit et Dutilh.

L'Annuaire National des Décorations Françaises, dont la rédaction est à Paris, 25, rue Saint-Augustin, paraîtra tous les ans, à partir de cette année et contiendra les noms, prénoms et états de services officiels de tous ceux à qui, pendant l'année courante, des décorations françaises (y compris celles des Protectorats) auront été accordées.

L'Annuaire National des Décorations françaises contiendra, en outre, un grand nombre de biographies.

LIVRET-CHAIX CONTINENTAL (38^e année). — Guide officiel des voyageurs sur tous les chemins de fer et les principaux paquebots, paraissant tous les mois, et formant deux volumes. 1^{er} Vol. — Livret français avec Cartes de la France et de l'Algérie, et Guide-Sommaire dans les principales villes.

Prix : 1 fr. 50

2^e Vol. — Livret étranger contenant les services étrangers, les trains français desservant les frontières et les principales relations franco-internationales, avec Carte colorée de l'Europe et Guide-Sommaire dans les principales villes.

Prix : 2 fr.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	Paris.	Dép.	Etrang.
LIVRET FRANÇAIS	{ Un an 16 fr.	18 fr.	20 fr.
	{ Six mois 9 —	10 —	11 —
LIVRET ÉTRANGER	{ Un an 22 —	24 —	26 —
	{ Six mois 12 —	13 —	14 —
ABONNEMENT	{ Un an 36 —	40 —	44 —
AUX DEUX LIVRETS	{ Six mois 20 —	22 —	24 —

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n^o 37, 7^{me} année (14 août 1886).

8, rue Halévy, Paris

Art et chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Premier nuage, par Mary Floran, dessins de C. Lucas et L. Ribettet. — Promenade à travers les arts, dessins de Clovis Didier, E. Grand-sire, J. B. Huysmans et Pasini. — Jeune italienne, dessin original de Harlamoff. — Les saluts, par P. de Cantelaus, dessins de Hy. — Bréviaire d'une valseuse, par Arsène Hous-saye. — Chronique mondaine, par Montjoye, dessin de Bukovac. — Chronique du sport, par Maubourguet, dessin de Bukovac. — Chronique financière, par Bonconseil.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1886

CHEMINS DE FER DE L'OUEST ET DU LONDON BRIGHTON

SERVICES de PARIS à

LONDRES

Par ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN

EN 10 HEURES

DÉPART TOUS LES JOURS (Gare Saint-Lazare)

1^o SERVICE DE JOUR (PENDANT LA SAISON D'ÉTÉ) — TRAVERSÉE EN 3 HEURES 3/4

Par trains de marée rapides à heures variables

Voyage simple :

Aller et Retour :

1 ^o CLASSE	2 ^o CLASSE	1 ^o CLASSE	2 ^o CLASSE
42 fr. 50	31 fr. 25	71 fr. 25	51 fr. 25

2^o SERVICE DE NUIT (PENDANT TOUTE L'ANNÉE)

Par trains partant tous les soirs (Dimanches compris) à 8 heures 50

1 ^o CLASSE	2 ^o CLASSE	3 ^o CLASSE	1 ^o CLASSE	2 ^o CLASSE	3 ^o CLASSE
42 fr. 50	31 fr. 25	22 fr. 50	71 fr. 25	51 fr. 25	40 fr.